

**Hôpital Universitaire Ambroise Paré**

9 Avenue Charles de Gaulle – 92104 Boulogne Cedex

Service de Pathologie - Chef de Service : Pr J.F. Emile – Tel secrétariat : 01 49 09 57 28

**FICHE D'INFORMATION CONCERNANT LES ANALYSES EN PATHOLOGIE MOLECULAIRE A L'HOPITAL AMBROISE PARE**

**Quelles analyses :**

Les analyses réalisées en routine à l'hôpital Ambroise Paré :

- **Adénocarcinomes colorectaux :**
  - 1) instabilité des microsatellites
  - 2) mutations *KRAS*, *NRAS* et *BRAF*
- **Tumeurs stromales gastrointestinales (GIST) :** mutations de *KIT* et *PDGFRA*
- **Mélanomes :** mutations *BRAF*, *NRAS* et *KIT*
- **Histiocytoses :** mutations de *BRAF*, *NRAS* et *MAP2K1*
- **Sarcomes (techniques de FISH) :** amplification de *MDM2*, t(17,22)
- **Tumeurs desmoïde :** mutation de *CTNNB1*
- **Carcinomes pulmonaires non à petites cellules :**
  - Recherche des mutations *KRAS*, *BRAF* et *EGFR*, et typage moléculaire par Séquençage Nouvelle Génération (en collaboration avec HEGP).
  - Recherche par immunohistochimie du réarrangement ALK.

Pour toute autre demande d'analyse, nous contacter au préalable.

**Pour quels patients et dans quels buts :**

Les indications sont détaillées dans sur le site de l'Institut National du Cancer (INCa) et dans les recommandations des sociétés savantes concernées

**Sur quels prélèvements :**

- Tumeur primitive ou métastatique.
- Prélèvement tissulaire fixé (préférentiellement formol tamponné) et inclus en paraffine.
- Le prélèvement doit être aussi riche que possible en cellules tumorales.

**Où adresser sa demande :**

Service de pathologie - Pathologie Moléculaire - Hôpital Ambroise Paré

Adresse indiquée sur le bordereau de prescription et de transport d'examen de pathologie moléculaire (IO-ACA-PRE-FM-003) disponible sur le site de l'Hôpital Ambroise Paré (<http://ambroisepare.aphp.fr/laboratoire>)

Contacts privilégiés indiqués à la fin du présent document.

**Que faut-il envoyer :**

Comme indiqué sur le bon de prescription et de transport d'examen de pathologie moléculaire (IO-ACA-PRE-FM-003) disponible sur le site de l'Hôpital Ambroise Paré (<http://ambroisepare.aphp.fr/laboratoire>), l'échantillon à analyser doit être :

- Bloc(s) d'inclusion en paraffine\* + 1 lame HES ayant servie au diagnostic notamment pour les biopsies (En cas d'échec, un bloc congelé pourra être demandé)

\* Pour le statut MSI, envoyer 1 bloc comportant tissu tumoral et muqueuse normale, ou 2 blocs (1 tumoral et l'autre muqueuse normale)

Pour tout autre type d'échantillon, nous contacter au préalable.

Toujours joindre à l'échantillon :

- Le bon de prescription et de transport d'examen de pathologie moléculaire (IO-ACA-PRE-FM-003) disponible sur le site de l'Hôpital Ambroise Paré (<http://ambroisepare.aphp.fr/laboratoire>)
- Une copie du compte rendu (CR) original d'anatomie pathologique qui peut dispenser de remplir certaines rubriques du bon de demande d'examen si elles sont présentes sur le CR.

Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

---

A partir de la réception du prélèvement, l'un de nos objectif qualité est de répondre à 90% des demandes dans un délai de 21 jours (maximum 28 jours selon les recommandations de l'INCa). Le résultat est adressé aux pathologistes et au prescripteur qui est impérativement mentionné dans le bon de prescription et de transport d'examen de pathologie moléculaire.

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** doit être ajoutée sur le bon de transport et de demande d'examen pour de réduire au maximum le délai de rendu.

Contacts :

---

- Carcinome colorectal : Mutations de *KRAS*, *NRAS* et *BRAF*
- GIST : Mutations de *KIT* et *PDGFRA*
- Mélanome : Mutations de *BRAF*, *NRAS* et *KIT*
- Histiocytoses : Mutations de *BRAF*, et gènes de la voie des *MAPkinase*  
Pr Jean-François Emile, service d'anatomie et pathologie, tél 01 49 09 57 25 / 28  
Courriel: [jean-francois.emile@uvsq.fr](mailto:jean-francois.emile@uvsq.fr)
  
- Carcinome colorectal : Statut MSI / Recherche d'un déficit du système MMR
- Carcinome bronchopulmonaire : Mutations de l'*EGFR* :  
Dr Catherine Julié, service d'anatomie et pathologie, tél 01 49 09 57 26 / 28  
Courriel: [catherine.julie@aphp.fr](mailto:catherine.julie@aphp.fr)  
Dr Hélène Blons service de Biochimie, HEGP, tél: 01 56 09 39 35  
Courriel: [helene.blons@aphp.fr](mailto:helene.blons@aphp.fr)
  
- Amplification MDM2 et translocations t(17, 22)  
Dr Cristi Marin, service d'anatomie et pathologie, tél 01 49 09 57 27 / 28  
Dr Ute Zimmermann, service d'anatomie et pathologie, tél 01 49 09 57 24 / 28  
Dr Z Hélias-Rodzewicz, service d'anatomie et pathologie, tél 01 49 09 56 88  
Courriel: [cristi.marin@aphp.fr](mailto:cristi.marin@aphp.fr)